



Succession usufruit différent des nu propriétaires

Par **tenorbonnie**, le **27/03/2014** à **10:18**

bonjour,

pouvez vous m'expliquer pourquoi dans une succession mes enfants doivent donner à la femme de mon ex conjoint(usufruitière) de l'argent (participation au prêt de maison) d'un montant assez conséquent (27000 euros)

il y a eu un testament de fait, comment s'appelle cette démarche

mes enfants doivent signer la semaine prochaine[smile4]

leur papa est décédé il y a un mois et lorsque les enfants ont vu le notaire a annoncé qu'elles étaient nu propriétaire la belle mère usufruitière et que les enfants devaient verser 27000 euros en remboursement du reste du prêt de maison quelle aurait payé avec son conjoint maison achetée en 1986 avec moi pour 20 ans divorcée en 1996 et lui remarié en 1999 jusque février 2014 date à laquelle il est décédé pouvez vous m'expliquez comment s'appelle cet acte et que peuvent faire mes enfants